

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA PLP

L'assemblée générale de la PLP s'est déroulée salle des carmes à Abbeville en présence de Mr Pascal Demarthe maire d'Abbeville et de Madame Holleville conseillère départementale.

Michel Blondin président de la PLP ouvre la séance en remerciant les élus ainsi que les sociétaires de leur présence puis donne la parole à Monsieur Cardon, trésorier de l'association, pour le bilan financier de l'exercice 2022.

Les commissaires aux comptes, Monsieur Fasquel et Monsieur Dufossé, soulignent le sérieux et la bonne tenue des finances de la PLP et donnent quitus au trésorier pour la gestion des comptes de l'association.

Les commissaires aux comptes alertent toutefois le comité sur le fait de l'augmentation de la TVA sur le prix des poissons de rempoissonnement qui est passée de 5,5% à 20% au 1^{er} janvier 2023.

Cette mesure va pénaliser et gréver le montant de la ligne budgétaire rempoissonnement de 5000 euros et aura de fortes répercussions sur le fonctionnement de l'association.

Le président, Michel Blondin, détaille ensuite le rapport d'activité 2022 de l'association et liste les actions menées telles que :

- les concours du pêcheur complet 6 manches sur l'année (truites, brochets, blancs, carpes, feeder et anguilles)
- l'organisation du championnat de France, 160 pêcheurs de 42 départements

- la journée pêche en famille en partenariat avec le pôle animation de la ville d'Abbeville
- l'accueil des centres de loisirs de la CABS en juillet et août sur 36 demi journées.
- la découverte de la pêche à la truite sur une journée pour 40 personnes en difficultés sociales en partenariat avec l'association APAP.
- les concours du 14 juillet et la fête de l'eau dans le cadre des festivités de la ville d'Abbeville ainsi que la coupe de Noël.
- la participation de la PLP aux journées « Haut de France propre »
- l'entretien des berges des étangs ainsi que l'implantation de frayères.
- la mise à jour quotidienne du site internet de l'association avec en moyenne 1 200 visites par mois
- les permanences tous les samedis matin au bureau de la PLP

Enfin, Michel Blondin félicite Florian Hautebout pour sa 3ème place au championnat de France de pêche au coup ainsi que Solène Newstead pour son titre de championne du monde par équipe et souligne l'intérêt pour l'association de disposer depuis plusieurs années de membres de très haut niveau.

Le président informe ensuite l'assemblée de l'organisation de la journée pêche USEP-OCCE pour juin 2023 qui rassemblera 400 jeunes des écoles du département. Cette journée avait été mise en sommeil depuis 3 ans pour les raisons sanitaires que vous connaissez. Madame Holleville, Conseillère Départementale, rappelle l'engagement du département pour le financement des poissons ainsi que l'aide technique pour l'accueil des écoles (barnum, collation pour les jeunes et des cadeaux souvenirs).

Michel Blondin informe l'assemblée de l'engagement du conseil départemental pour la lutte contre l'invasion du myriophylle dans le canal du transit et aussi pour l'implantation de pontons de pêche entre Grand Laviers et Petit Port sur la rive droite de la somme canalisée.

Avant de donner la parole aux élus puis aux sociétaires, le président alerte sur les attaques que subissent les pêcheurs par des groupuscules écologistes pour la suppression de la pêche aux vifs, après avoir obtenu auprès des pouvoirs publics la non régulation des cormorans.

De plus, les milieux aquatiques subissent déjà au quotidien, la prédation d'espèces dont la population est en constante augmentation, telles que le héron cendré, la grande aigrette, les cigognes, les goélands et autres grands prédateurs de batraciens très utiles à l'équilibre des milieux aquatiques.

Les questions diverses étant épuisées, Michel Blondin remercie les différents intervenants ainsi que l'ensemble des partenaires tels que les collectivités, la Fédération des pêcheurs de la Somme, l'OFB, le team sensas d'Abbeville, les partenaires privés et clôt l'assemblée générale de la PLP 2022.